

Qui sont les jeunes ruraux ?

Caractéristiques sociodémographiques

Avant les années 1990, les jeunes ruraux étaient moins étudiés par les sciences sociales que les jeunes urbains car associés à une vision traditionnelle de la ruralité (Coquard, 2015) selon laquelle il n'y aurait que des paysans en milieu rural. Depuis, les études sur les jeunes ruraux connaissent un regain d'intérêt et offrent une vision plus juste de leur situation qui n'est pas essentiellement différente de celle des jeunes urbains. Les spécificités des jeunes ruraux sont liées au fait qu'ils sont plus souvent issus de milieux socio-économiques populaires et qu'ils font moins d'études que les jeunes urbains. Cette fiche dresse un portrait statistique de ces jeunes ruraux à l'aide de données sociodémographiques issues du recensement de la population de 2015, en comparaison avec leurs homologues urbains.

LA PART DES JEUNES VIVANT DANS LE RURAL VARIE SELON LES ÂGES

Au recensement de la population de 2015, 11,7 millions de jeunes âgés de 17 à 29 ans vivaient en France dont 3,2 millions, soit 27 %, dans le rural (voir définition dans l'encadré p. 2). Cependant la proportion de jeunes dans l'espace rural varie selon les tranches d'âge considérées.

Si, entre 15 et 17 ans, à l'image de l'ensemble de la population, plus du tiers des jeunes de ces âges vivent dans le rural avec leurs parents (voir graphique), ils ne sont plus que 24 % dans la tranche des 18-22 ans : environ un jeune sur dix quitte alors le rural, notamment pour suivre des études dans l'enseignement supérieur, qui reste très polarisé dans les grandes villes (Brutel, 2010).

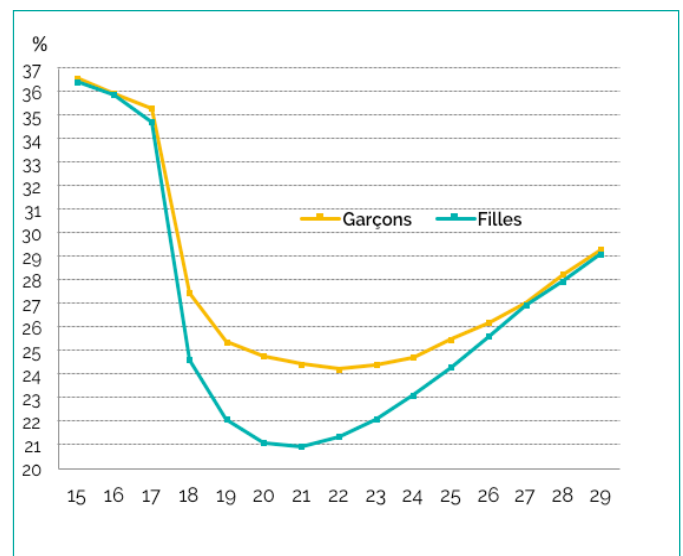
À partir de 23 ans avec l'entrée dans la vie active, la part des jeunes qui habitent dans l'espace rural repart à la hausse sans pour autant retrouver les niveaux observés chez les jeunes mineurs. Certains jeunes vont en effet rester en milieu urbain pour y trouver un emploi, alors que d'autres vont retourner dans leur campagne d'origine. Finalement, à 29 ans, 29 % des jeunes résident dans l'espace rural, soit 7 points de moins qu'à 15 ans.

Toutefois les mouvements entre les différents types d'espaces sont de faible ampleur puisque les migrations résidentielles entre rural et urbain des 15-29 ans ne concernent que 4,7 % d'entre eux : l'année précédant leur recensement, 10,2 % des jeunes ruraux de 20 à 29 ans habitaient en milieu urbain et 3,6 % des jeunes urbains résidaient en zone peu dense.

Les données sociodémographiques issues du recensement de 2015 nous permettent aussi de comparer les jeunes ruraux et urbains à partir de leur niveau de formation, de leur activité professionnelle et de leur structure familiale.

graphique

Part des jeunes vivant dans le rural par sexe et âge



Source : INSEE, Recensement de la population de 2015, traitements INJEP-MEDES
Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte.

LES JEUNES RURAUX VIVENT MOINS SOUVENT SEULS QUE LES JEUNES URBAINS

Dans les zones rurales, en raison de la faiblesse du nombre de logements de petite taille notamment, les jeunes partent moins facilement du foyer familial. Entre 15 et 19 ans, 95 % des jeunes ruraux vivent en effet chez leurs parents (y compris dans une famille monoparentale), soit déjà 10 points de plus que les jeunes urbains, et entre 20 ans et 24 ans, 58 % sont toujours dans ce cas, contre 44 % des jeunes en milieu urbain. Quand ils quittent le domicile familial, entre 25 et 29 ans, c'est pour se

L'espace rural n'a pas de définition précise et de multiples notions sont utilisées dans les études ou dans la conduite des politiques publiques. L'INSEE définit l'espace rural selon plusieurs approches. Le recensement de la population est la source utilisée pour mettre en œuvre les définitions du « rural ».

Plusieurs définitions coexistent actuellement pour définir ce type d'espace. Parmi celles-ci, on en distingue deux principales :

La grille communale de densité : elle utilise un référentiel spatial à l'échelle locale produit par l'INSEE en 2015. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle typologie « Degrés d'urbanisation » par la Commission européenne (INSEE, 2015), et elle repose sur une double approche morphologique et démographique. Elle associe deux critères d'évaluation de la concentration de la population : densité des habitants par km² et nombre d'habitants. Cette typologie distingue quatre types de communes : les communes densément peuplées, de densité intermédiaires, peu denses et très peu denses. Les rurales sont les communes peu denses et très peu denses. C'est la définition retenue dans cette fiche. Suivant cette approche, 27 % des jeunes de 15 à 29 ans sont ruraux, 35 % pour l'ensemble de la population.

Les communes rurales dans le zonage en unités urbaines 2010 : l'INSEE définit une unité urbaine comme une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Les communes qui ne sont pas dans une unité urbaine sont des communes rurales. Suivant cette définition, 17 % des jeunes de 15 à 29 ans résident dans le rural, 22 % pour l'ensemble de la population.

La part des jeunes qui vivent dans le rural varie selon le zonage étudié, mais la structure selon le sexe et l'âge est identique. De même, les principaux résultats évoqués dans cette fiche ne sont pas remis en cause selon l'approche retenue du rural.

mettre en couple (dans les mêmes proportions que les jeunes urbains, mais c'est aussi plus fréquemment pour fonder une famille (41 % vivent en couple avec enfant contre 26 % pour les urbains). En ville en revanche, les jeunes, dont une partie poursuit des études, vivent plus souvent seuls ou en colocation.

DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE PLUS FRÉQUENTES EN MILIEU RURAL

En raison de la faiblesse de l'offre de formation de proximité, des freins à la mobilité en milieu rural mais aussi de la culture familiale, les jeunes ruraux s'orientent plus fréquemment vers la voie professionnelle en fin de troisième, cursus qu'ils peuvent suivre par exemple en centre de formation pour apprentis (CFA) ou en lycée professionnel. Entre 15 et 19 ans, 58 % des jeunes ruraux sont ainsi en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit 13 points de plus que les jeunes urbains. Plus généralement, parmi les personnes de 17 à 29 ans sorties du système éducatif (qui ne sont donc ni scolarisés ni en études), les jeunes ruraux sont moins nombreux que les jeunes urbains (28 % contre 37 %) à détenir un diplôme du supérieur, et sont davantage détenteurs d'un baccalauréat (29 %) ou d'un CAP ou BEP (27 %).

À l'inverse, la part des jeunes non diplômés ou uniquement détenteurs du brevet des collèges est plus importante en milieu urbain que dans les communes peu densément peuplées. Ce constat varie toutefois selon l'âge des jeunes, entre 17 et 19 ans, la moitié des jeunes urbains non scolarisés ne possèdent aucun diplôme ou au plus le diplôme national du brevet contre quatre jeunes ruraux sur dix. En revanche, passé 25 ans, les parts de jeunes non diplômés en zone urbaine ou en zone rurale sont proches, compte tenu des reprises d'études, notamment par voie d'apprentissage.

UNE ACTIVITÉ PLUS PRÉCOCE POUR LES JEUNES HOMMES RURAUX

Poursuivant moins souvent et surtout moins longtemps leurs études, les jeunes ruraux, notamment les garçons, sont davantage en activité et plus précocement. La moitié des jeunes ruraux de 15 à 29 ans sont actifs (emploi, apprentissage, stage rémunéré), soit 6 points de plus que les jeunes urbains. Entre 15 et 19 ans ils sont même presque deux fois plus fréquemment en emploi que les urbains (respectivement 19 % et 11 %). Entre 25 et 29 ans toutefois, les différences se résorbent, même si le taux

d'emploi des jeunes urbains masculins reste un peu inférieur (74 % contre 82 %). Enfin, 18 % des jeunes ruraux ne sont ni en emploi ni en étude, soit un niveau juste inférieur à celui des jeunes urbains (20 %).

Les jeunes hommes ruraux de 15 à 29 ans occupent plus souvent un emploi d'ouvrier (six jeunes sur dix contre un tiers des jeunes urbains), en particulier dans l'agriculture et la construction (Métayer, 2014). Les filles vivant en milieu rural occupent quant à elles majoritairement des emplois d'employées (55 %), soit 5 points de plus que leurs homologues urbaines, plus du tiers (entre 15 et 29 ans) travaillant dans le secteur de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ».

Toutefois, lorsqu'ils sont en emploi, seulement deux jeunes ruraux sur dix âgés de 15 à 29 ans travaillent dans leur commune de résidence, soit deux fois moins que les jeunes urbains, et pour 64 % d'entre eux leur emploi se situe dans une autre commune de leur département de résidence. La mobilité représente donc dans ces zones rurales un enjeu important d'insertion professionnelle.

Pour conclure, malgré une offre de formation plus restreinte qui limite la durée de leurs études et partant leur niveau de qualification, malgré un accès à la mobilité qui peut entraver leur insertion professionnelle, les jeunes ruraux restent attachés à leur territoire et ont plus qu'en ville confiance dans les relations de proximité, ce qu'ils montrent sans doute en étant par ailleurs plus investis dans le bénévolat que les jeunes urbains (Even, Coly, 2017).

Chantal Brutel, chargée d'études, INJEP

POUR ALLER PLUS LOIN

- Brutel C., 2010, « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *INSEE Première*, n° 1275. [len ligne](#).
- Coquard B., 2015, *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature*, INJEP/Rapport d'étude [len ligne](#).
- Even D., Coly B., 2017, *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, CESE/ Les avis du CESE [len ligne](#).
- INSEE, 2015, « Les zonages d'étude de l'Insee », *INSEE Méthodes*, n° 129 [len ligne](#).
- Métayer C., 2014, « Les jeunes dans les territoires ruraux », *Les dossiers d'observation du CGET*, n° 2 [len ligne](#).
- L'ensemble des tableaux commentés dans cette fiche repère ainsi que d'autres sont accessibles sur le site de l'INJEP [len ligne](#).